

# Où est passée la réforme de l'Etat ?

Est-ce qu'on connaît un jour le contenu du rapport Sbih sur la réforme de l'Etat ? On se rappelle que la commission installée à cet effet l'avait adopté, que le président de la République l'avait officiellement réceptionné et que le Conseil du gouvernement y avait consacré plusieurs séances de travail. Puis, plus rien !

Les Algériens n'ont pas encore eu le droit, à ce jour, d'en connaître le contenu. Est-ce à dire que les recommandations de la commission n'ont pas fait l'unanimité au sein du sérail ? On comprendrait alors que ce rapport ne soit pas rendu public ou bien compte-t-on réformer l'Etat en "catimini" sans que personne sache de quoi il s'agit ? Mais laissons de côté ces supputations (l'Algérie a de tout temps eu ses secrets) et essayons d'examiner ce que pourrait être aujourd'hui une réforme de l'Etat dans notre pays. Il faut peut-être préciser déjà que, dans son long discours d'orientation prononcé lors de l'installation de la

commission Sbih, le président de la République semblait réduire la réforme de l'Etat à une seule réforme de la Fonction publique et celle des administrations centrales. L'Etat se voyait ainsi être réduit à son centre, et la réforme de l'Etat à une réforme administrative du centre. Il s'agirait alors de réforme "dans" l'Etat. Notre pays, en pleine mutation sociétale, a pourtant besoin d'une vraie réforme "de" l'Etat, celle qui redéploie les missions étatiques aux différents niveaux où elles peuvent s'exercer avec efficacité. Bref, une réforme de l'Etat qui met à plat la question du "partage du pouvoir".

Quels pouvoirs accorder au centre, mais aussi quels pouvoirs accorder aux collectivités locales ? C'est bien d'une nouvelle architecture des pouvoirs publics qu'il s'agit.

Or, les réformes des codes de wilaya et communal ont été confiées au ministère de l'Intérieur, ce qui a réduit les travaux de la commission Sbih, à la seule réforme des

administrations centrales. Il est évident que des problèmes de mise en cohérence des deux démarches se posent, surtout qu'une question primordiale et préalable a été éludée, celle de l'organisation des pouvoirs publics dont a besoin aujourd'hui notre pays. Il y a donc là une première difficulté. Plus important encore est de relever qu'une réforme de l'Etat n'a de sens que si elle s'inscrit dans un projet politique. Et nos dirigeants n'ont à ce jour dévoilé aucun projet politique, en tout cas, pas de projet politique qui aurait fait l'objet d'un consensus social.

Alors dans quel sens réformer l'Etat ? De plus, on se rappelle que deux autres commissions indépendantes l'une de l'autre et indépendantes de la commission Sbih avaient pris en charge la réforme du système éducatif et celle de la justice.

Or, ce sont bien ces trois domaines qui constituent la clé de voûte du projet politique. Quelle école pour l'Algérie, quelle

conception de la République et quel Etat pour notre société : c'est bien cela qui définit un projet politique.

Tout se passe chez nous comme si nous travaillions à l'envers, ce sont les propositions de réforme de l'Etat, de l'éducation et de la justice qui définiraient le projet politique et non pas l'inverse.

En additionnant les trois réformes, le risque est grand de déboucher sur un projet politique pour le moins inattendu et contesté par les commanditaires des rapports eux-mêmes.

Ce qui semble avoir été le cas puisqu'aucune des trois grandes réformes qui devaient caractériser "l'ère Bouteflika" n'a connu de suite marquante. Mais revenons à la réforme de l'Etat. Si celui-ci est bien constitué par un centre, mais aussi des échelons régionaux et locaux, est-ce que le renforcement de l'Etat comme régulateur principal de l'économie et de la société ne passe pas nécessairement par le renforcement de ses démembrements ? Le débat

Jacobins-Girondins, non encore clos en France, à ce jour, peut éclairer notre réforme de l'Etat même si notre pays connaît bien sûr, une situation particulière caractérisée aujourd'hui par une faiblesse considérable des administrations centrales, un sous-encadrement effarant des collectivités locales, des disparités criantes entre régions, entre wilayas et entre communes. Doit-on commencer par renforcer les administrations centrales ou bien y aurait-il une dialectique à construire échelon local-échelle central qui se renforceraient mutuellement, l'efficacité de l'échelon local réduisant le fardeau qui pèse sur l'échelon central permettant ainsi à celui-ci de se consacrer aux grandes missions de l'Etat et donc d'y être plus performant ?

On voit bien que la réforme de l'Etat est une "grande affaire".

Réformer l'Etat demande à l'évidence beaucoup de débats et de délibérations. Réformer l'architecture des pouvoirs publics, revoir le partage du pouvoir, redé-



Par Abdelmadjid Bouzidi  
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

finir les finalités de l'action publique, tout cela ne peut se faire sans modification de la loi fondamentale du pays, la Constitution. Il ne s'agit ni plus ni moins que de construire l'ossature de la seconde République algérienne.

L'enjeu, on le comprend bien, est de première importance et la tâche marquera à n'en pas douter l'histoire de notre pays. Il y a là assurément un vrai projet mobilisateur, remobilisateur, devrions-nous dire, qui permettra à notre société de se questionner sur son avenir et de se dégager de l'enlissement sécuritaire et de ce climat d'immobilisme, qui nous frappe depuis plus d'une décennie.

A. B.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr  
laalamhakim@hotmail.com



## TOUS DES ENFANTS DE 9 MOIS ? J'EN DOUTE !

Les autorités sont formelles : « Tout est fin prêt pour les élections du 17 mai prochain. »

Je n'en doute pas un seul instant !

On peut tout reprocher à nos dirigeants, sauf d'être très proches de leurs enfants, de les aimer profondément, de les chérir par-dessus tout et de leur vouloir les meilleures choses en ce bas monde. Vous et moi, nous qui ne sommes pas des dignitaires ni de hauts responsables devons aussi aimer nos enfants. Mais sûrement pas avec le même amour, la même intensité et la même force que les pontes du régime. Je me demande même si la fonction première d'un haut dignitaire n'est pas de travailler à l'avenir de ses enfants, la fonction secondaire ou tertiaire étant de gérer le pays. C'est pour cela que je m'insurge lorsqu'on accuse en bloc les hauts responsables et dirigeants algériens d'incompétence. Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas vrai ! C'est un amalgame. Il ne faut surtout pas mélanger les choses. Peut-être qu'effectivement, ces dignitaires font montre d'in-

compétence dans la direction du pays. C'est même certain, à quelques rares exceptions près. Par contre, nos dirigeants sont parmi les plus compétents de la planète en matière de promotion de l'avenir de leur progéniture. Je n'en connais pas de plus compétents. Ou alors, peut-être dans certaines « républiques » du continent. Et encore ! Quand je vois, à l'occasion de procès qui se déroulent en duplex entre Alger et Oran comment nos dignitaires ont œuvré à placer leurs mioches dans le circuit de la rémunération, les bras m'en tombent d'admiration devant tant d'amour parental. Vous pourriez, vous, aller aussi loin pour que votre fille ou votre garçon ou les deux en même temps travaillent aussi douillettement et si peu pour des salaires de plus de 200 mille dinars par mois ? Non ! Cela montre que vous et moi sommes de moins bons parents qu'eux. J'en suis traumatisé dans mon ego de papa-poule. Tellement traumatisé que j'en fume du thé pour rester éveillé, le cauchemar continu.

H. L.